

Démotique

Démotique

Conférences de l'année 2011-2012

Michel Chauveau



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/ashp/1418>

DOI: 10.4000/ashp.1418

ISSN: 1969-6310

Publisher

École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques

Printed version

Date of publication: 1 September 2013

Number of pages: 1-3

ISSN: 0766-0677

Electronic reference

Michel Chauveau, « Démotique », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [Online], 144 | 2013, Online since 17 October 2014, connection on 04 March 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1418> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.1418>

Tous droits réservés : EPHE

RÉSUMÉS DES CONFÉRENCES

DÉMOTIQUE

Directeur d'études : M. Michel CHAUVEAU

Programme de l'année 2011-2012 : I. *Textes documentaires*. — II. *Papyrus littéraires*.

I. *Textes documentaires*

À la demande de Marie-Pierre Chaufray, la plupart des séances de l'année dédiées aux textes documentaires ont été consacrées à des lettres d'époque ptolémaïque. On a ainsi lu le P. Berlin 13549, publié par K.-Th. Zauzich en 1993. Il s'agit d'une longue lettre adressée par Hartephnakhtès fils d'Esnebônchos à Eschnoumpmêtis, probablement l'archistoliste et lèsônis connu par de nombreux documents d'Éléphantine. Plusieurs corrections de lecture ont été proposées par le directeur d'études ou par les auditeurs. Ainsi peut-on sans doute lire l. 3, après la mention du porteur de messages Espmêtis, l'épithète *p3 nty dr* « celui qui est fort » plutôt qu'un titre obscur *p3 mdre*. Le nom du premier destinataire à la l. 4 doit être lu *Pa-ir-Imn* au lieu de *Pa-ir-di.t*. Le passage suivant (ll. 9-16)

*hb=k tws ip=w hb i.ir-hr n3 w'b.w n3 md.w rn=w m(3'.w) tm h3'=w r'.wy=k w'.t=k
n3.w r-db3 hpr md.t iw iw=s p3 4 s3 t3y m-s3 hpr Pa-hw.t-ntr s3 Ns-p3-mtr-šps rmt rh
p3y rmt p3y iw=f rh ir p3 šn n w't md.t r tm di.t hp=s r n3 w'b.w irm p3 ntr 'n di=y mtr
r:r=f p3 ntr mtr r:r=f 'n*

doit être ainsi traduit :

Tu as écrit : « Vois, on a décidé d'informer les prêtres des problèmes en question, ce sont des matières à ne pas laisser sous ta seule responsabilité car c'est une affaire qui appartient aux quatre phylées. » Mais Paanoutis fils d'Espmêtsepsis est un homme sage, c'est quelqu'un qui sait mener l'inspection d'une affaire pour empêcher qu'elle reste cachée aux prêtres et aussi au dieu. Je suis en accord avec lui et le dieu en est aussi satisfait.

À noter l. 11 la lecture *m(3'.w)* « lieux, sujets, matières » au lieu de *ir* (éd.). Par ailleurs, le verbe *hps* (l. 16) lu par l'éditeur n'existe pas : le *s* final est une graphie aberrante du c.o.d. pronominal féminin, d'où la translittération *hp=s*.

D'autres lettres inédites appartenant au même dossier ont été aussi examinées, tel le P. Berlin 23674 adressé également par Hartephnakhtès au même Eschnoumpmêtis. Les premières lignes concernant les intentions d'un certain Spotous, remarquables par leur cynisme, méritent d'être citées en traduction (ll. 2-8) : « Je connais le dessein

de Spotous : ceux d'Éléphantine ne se tueront pas à cause (?) de lui quand il voudra quelque chose en haussant le ton avec moi. Le lait (= le pot-de-vin) qu'on lui a versé en abondance comble tous ses vœux. ». À la l. 8 on trouve la mention d'une peuplade apparemment non attestée par ailleurs, les *Br'st.w*, dont le déterminatif (la mort) indique le comportement hostile.

Enfin, une dernière lettre inédite, malheureusement fragmentaire, le P. Berlin 23625, datée d'un an 18, fait allusion à de graves troubles survenus dans la région. Aux ll. x + 8-15, on lit : « J'ai appris que Paratès fils d'Ambedj (? nom étranger) était arrivé et qu'il (= Neferibrê) lui a dit qu'Éléphantine et Assouan étaient en révolte, il a répondu à Neferibrê : "Cela n'est pas possible". On a fait en sorte que Paratès retourne vers le Sud avec Neferibrê pour régler les affaires en question. Nous ne savons pas où ils sont allés pour accomplir votre dessein. »

II. Papyrus littéraires

L'intérêt s'est porté cette année sur un texte curieux provenant d'Éléphantine, le P. Dodgson. Révélé au monde savant dès 1883 par une première publication malheureuse d'Eugène Revillout¹, il fut révisé drastiquement en 1909 par Fr. Ll. Griffith² qui en donna une interprétation plus correcte. Il fut enfin plus récemment republié avec d'excellentes photographies par Fr. de Cénival³. Malgré le consensus de ses éditeurs successifs en faveur d'une datation au sein de la période ptolémaïque, plusieurs éléments paléographiques et grammaticaux permettent de considérer la possibilité d'une datation plus tardive, au début de l'époque romaine, surtout si l'on prend en compte les tendances généralement archaïsantes des scribes démotiques d'Éléphantine. Ainsi, entre autres, les graphies de *sh.t* « campagne » et de *ntm* (anc. *ndm*) « être agréable » sont-elles typiquement romaines.

Il s'agit d'une suite de trois oracles concernant le sort de deux personnages coupables de divers méfaits à l'encontre de la divinité. L'entité qui prononce ces oracles n'est pas une figure importante du panthéon local mais un individu désigné comme « l'enfant né à Éléphantine », et nommé Espmêtis fils de Pétéarensnouphis, également qualifié de « fils du (dieu) Khnoum ». Enfant défunt et divinisé, il sert d'intermédiaire entre la triade divine d'Éléphantine, Khnoum, Satis et Anoukis, et le milieu des prêtres desservant leur culte. Le premier châtement infligé aux coupables est le changement de nom, pratique bien attestée par ailleurs en Égypte au moins depuis le Nouvel Empire. Ainsi, le premier accusé, né Pétéarensnouphis fils de Psenpouèris, devient-il Pétra, tandis que Pétosiris fils d'Espmêtis, le second délinquant, est renommé Patis. Le nom de la divinité, Arensnouphis ou Osiris, est donc retiré de chacun des deux anthroponymes. Les méfaits reprochés concernent essentiellement le respect des

1. « Les anathèmes d'une mère payenne contre son fils devenu chrétien », *TSBA*, 8 (1883), p. 1-10.

2. « Papyrus Dodgson », *PSBA*, 31 (1909), p. 100-109 et 289-291.

3. « Le papyrus Dodgson (P. Ahmolean Museum Oxford 1932-1159). Une interrogation aux portes des dieux ? », *RdÉ* 38, 1987, p. 3-11. Une nouvelle traduction, comportant de nombreuses notes et corrections, est due à C. Martin, « Message from a Deity », *The Elephantine Papyri in English. Three Millennia of Cross-Cultural Continuity and Change*, B. Porten (éd.), Leyde, 1996, p. 339-345.

devoirs sacerdotaux et les égards spécifiques dus aux dieux. Pétra s'est ainsi enivré en consommant le vin des libations durant les veilles où les prêtres doivent observer le deuil d'Osiris, il n'a pas respecté les consignes de silence et d'abstinence sexuelle lors de ces célébrations sacrées. Détail bien caractéristique de l'époque romaine, on l'accuse d'avoir festoyé avec les Blemmyes, peuplade solidement installée aux confins méridionaux de l'Égypte à cette époque. Patis semble de son côté seulement coupable d'avoir bâti pour son usage particulier en empiétant sur le téménos de la déesse Triphis. On observe de nombreux parallèles, tant lexicographiques que thématiques, avec les hymnes imprécatoires qui closent la fameuse « Pétition de Pétéisé » du P. Rylands 9, censés avoir été inspirés par le dieu Amon, et dénonçant les crimes des prêtres de Téoudjoï.

Plusieurs nouvelles lectures et interprétations de détail, en correction des précédentes éditions, ont été proposées :

- l. 10, *hwḏ3n p3 ntr p3 i.ir=k* doit plutôt signifier « le dieu a été mécontent (de) ce que tu as fait », plutôt que « léser le dieu est ce que tu as fait », selon le sens de l'étymon probable de *hwḏ3n, ḥḏn* (Wb 3, 214, 4-9) ;
- l. 17, *r t3 ḥr3.t ḥr šn3ḏ* « alors que la veuve porte un linceul », en lisant *šn3ḏ* (pour *šnḏ3*) au lieu de *mn3.t*, compris comme « sistre-menat » (Fr. de Cénival) ou « bosquet sacré *mnḏ3* » (C. Martin sur une suggestion de S. Vleeming) ;
- l. 25, le mot *g'ł3* doit probablement être identifié à *gyl* « étranger » (copte *σοειλε*), le passage en question devant être traduit ainsi : « Tu as passé le temps où les étrangers se rendent à l'Abaton à t'enivrer » ;
- l. 37-38, lire *st3. ḏ=y p3 rn r-tw n=k t3y=k mwt* « J'ai retiré le nom que t'a donné ta mère », plutôt que *šb=y ...* « J'ai changé ... », en tenant compte de la présence du *ḏ* ;
- l. 47, lire *hn r t3 bw3.t* au lieu de *hnw bw3* « quelques crimes ». La séquence doit être comprise ainsi : « Avoue donc le crime afin que je plaide l'affaire (qui est) entre les mains du grand prêtre à qui je me suis plaint de toi, avant que tu ne sois broyé ... ». On trouve une expression parallèle dans le P. Rylands 9, 25, 1 : *i.ir=w st3. ḏ=w r sbḥ n rn=k n-dr.t hn=w r nb* « C'est quand ils auront reconnu (leur) péché qu'ils se retireront pour prier en ton nom ».